

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET
ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ARRONDISSEMENT
DE PONTOISE
ET
DU VEXIN

TOME XLIII



PONTOISE
BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
50, Rue Basse, 50

—
1934



La Couronne Architecturale de l'Arti

La dernière Maison forte du Vexin Français : d'Aincourt ⁽¹⁾

Après 1197 (convention d'Issoudun), avant 1205 (fiefs du Roi), un édifice d'art militaire et civil était construit à la base du plateau de meulière sonore exploité à Arti dès l'époque gallo-romaine. Situé actuellement au milieu du village d'Aincourt, en face de l'église — à laquelle il est sans doute antérieur, s'il est vrai que le premier curé connu d'Aincourt, Roger, nommé par l'archevêque de Rouen, Pierre de Colmieu (1236-1253), n'ait pas eu de prédécesseur — cet édifice est désigné depuis longtemps sous le nom de « grande ferme d'Aincourt » ; à la fin du xvii^e siècle, on l'appelait « la ferme du Colombier » mais dans un aveu de 1293, il est appelé la *maison forte d'Aincourt-en-Artie*. Il sépare la *rue Boulangère* (voie citée dès le xv^e siècle) et la « voye de la Pavée menant au Carrefour » (cimetière franc), chemin qui conduit aujourd'hui au Sanatorium de la Bucaille.

En face de la maison forte, son exploitation agricole : la ferme de Boran, dont les bâtiments semblent en grande partie contemporains de notre édifice. Un arpentage effectué en 1767, par Andrieu, lors de l'acquisition qu'en fit la famille Elie Randon de Marsane, la décrit ainsi : « maison, ferme et métairie de Boran en plusieurs travées de bâtiment, grande porte d'entrée, cour, enclos de murs, sur 42 perches. »

La maison forte regardait les ouvrages construits sur la frontière, si proche, de la Normandie ; elle commandait le poste du Tertre, au village devenu Maudétour. Elle se rattache à l'ensemble des défenses du pays d'Arti qu'ici même nous avons jadis étudiées en détail (2).

(1) Aincourt (Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise, cant. de Magny-en-Vexin.

(2) Léon PLANCOUARD, *Description et histoire des châteaux d'Artie-la-Ville*, dans les *Mémoires de la Société Historique du Vexin*, t. XX (1898), p. 53-94. — Voir aussi notre étude sur la *Forêt royale d'Artie-en-Vexin*, dans le *Bulletin de géographie historique et descriptive* du Comité des Travaux historiques, année 1896.

Nous n'avons pas l'intention d'écrire ici l'histoire de la commune d'Aincourt. Nous nous bornerons à dire que, selon bien des indices, Boran a précédé Aincourt comme centre d'habitation ; la forme même de chacun de ces noms en contient la preuve (1). Le nom a pu changer quand la terre est passée des mains du roi dans celles d'une dynastie féodale. Nous n'avons d'ailleurs rencontré que cinq personnages portant le nom d'Aincourt : Hugues (1034), Gertrude d'Aincourt (1062), Gauthier (1082). Aucun d'eux ne paraît avoir habité notre localité ; le dernier, Gaszo (1149), est connu par ses dons à l'abbaye de Josaphat de Chartres et au prieuré de Saint-Laurent. Pour les siècles suivant on trouverait une documentation précieuse dans un recueil de pièces composant deux gros volumes concernant exclusivement le domaine qui fait l'objet de la présente étude. Notre collègue, M. Thomassin, propriétaire de la Maison forte, que ses ancêtres occupaient déjà au XVIII^e siècle, a bien voulu nous communiquer ce précieux manuscrit, qui contient notamment onze aveux inédits.

Nous en extrayons seulement aujourd'hui une description qui remonte au 6 juin 1835, date de la vente de la grande ferme d'Aincourt par M. Démonjay, avoué à Paris, à M. H. Laisné. L'état actuel est le même à très peu de chose près.

« Art I. — Un grand corps de logis servant d'habitation au fermier, isolé au milieu de la cour, ayant 21 mètres de face sur huit mètres de profondeur et quatorze mètres de hauteur de costière, contenant cinq travées, composé :

« 1^o D'un rez-de-chaussée, où sont une écurie et un grand cellier à côté, par lesquels on y communique par une porte sur la cour, la dite écurie (2) séparée du cellier par un mur de refend (3).

« 2^o D'un premier étage où l'on monte par un escalier en dehors, et on communique à la cuisine par un corridor, et de la cuisine à une grande salle (4) y adossée ayant cheminée et chacune une croisée sur la cour au sud de la cuisine ; à droite du corridor sont trois chambres sombres n'étant éclairées que par le corridor qui lui-même n'est éclairé sur la cour que par une petite croisée, le tout pour le logement du fermier et des domestiques.

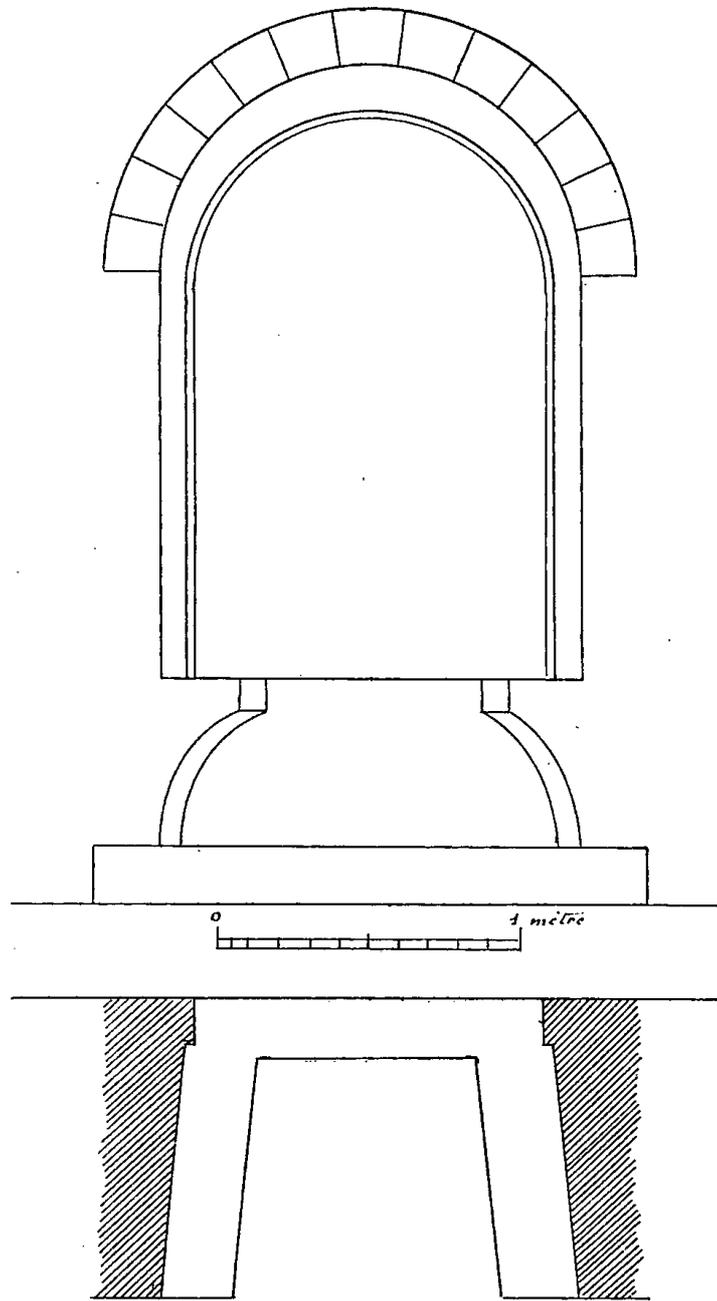
« 3^o D'un second étage servant de grand grenier à blé au nombre de trois, par lequel on communique par un escalier couvert derrière et au nord de la maison et ayant trois lucarnes sur la rue carrelée et par

(1) Voy. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*. Paris 1890, in-8^o.

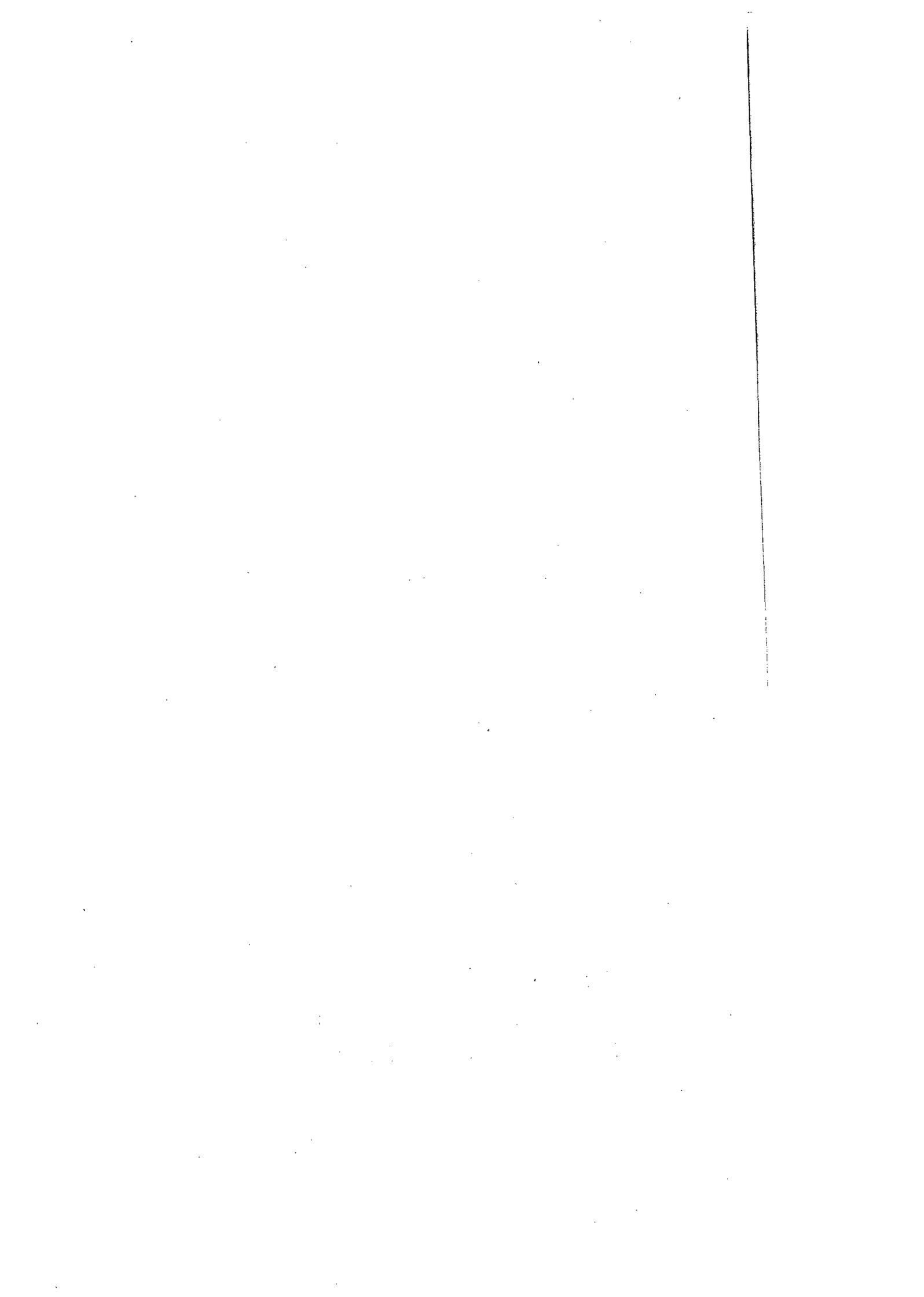
(2) Salle des munitions du rez-de-chaussée

(3) Entrée des prisons.

(4) Salle des Chevaliers.



Vue intérieure d'une fenêtre de la Maison forte d'Aincourt

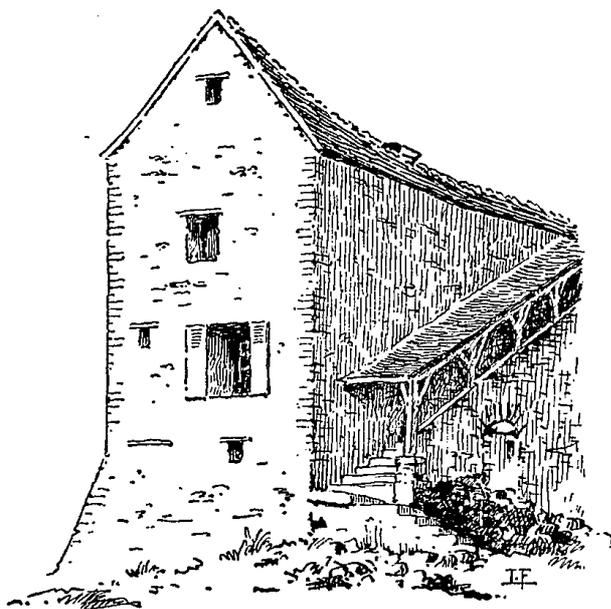


lesquels grenier à blé on communique à un autre grand grenier à avoine sous les toits par un escalier intérieur.

« Le dit bâtiment faisant face au levant et au midi, couvert en tuiles.

« 4° Bâtiment écurie pour 12 chevaux.

« Un colombier en retour, rond, ayant 8 mètres 2 décimètres, garni de ses boulins et une échelle tournant à volonté, deux lucarnes dans le toit et une dans le mur pour l'entrée et la sortie des pigeons, un poulailler



au rez-de-chaussée du colombier fermé en voûte sur un pilier au milieu pour mettre trois ou quatre cents poules ou volailles, couvert en tuiles, ayant porte et lucarne sur la cour.

« Un puits dans la cour, l'eau à 4 mètres de profondeur et très saine d'après la déclaration de 1762. Et un grand pressoir, un arbre où il y six grands morceaux de bois réunis en un monté sur jumelles de bouquet, une vis qui se conduit à bras au moyen d'une harasse ; un beau mettage garni de ses blos, planches et aiguilles, une belle auge en pierre contenant six hectolitres avec un pelage en pierre ; le tout contenant six travées de bâtiment couvert en paille. »

Masse exceptionnelle — parfaitement orientée — avec des murs épais de 1 mètre 85, cette maison offre à la vue de curieuses meurtrières, des fenêtres rectangulaires à la base du glacis de gauche, des « trous » dans la manière de ceux du donjon de Gisors, permettant, en cas d'attaque,

de placer des poutres. A l'extérieur, en arrière, un escalier de trente-deux marches de pierre, dont six monolithes, formant palier d'accès au premier étage, ont été tirées des carrières de la Goulée.

Les édifices de cette nature sont très rares. M. A.-Georges Poulain a publié en 1934, dans le *Bulletin de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure*, une notice sur la Maison forte d'Authevernes (1) mais il faut surtout rappeler ici les beaux vestiges de la maison forte de la Villetertre (2) située comme celle d'Aincourt dans le Vexin français. L'étude approfondie qu'en a faite naguère notre savant et regretté collègue Louis Régnier (3) permet de comparer utilement ces deux monuments.

L'un et l'autre sont orientés, c'est-à-dire que leurs faces regardent à peu près les quatre points cardinaux. Leurs dimensions ne sont pas très différentes : 26 m. × 10 m. à la Villetertre, 21 m. × 8 m. à Aincourt, et, en tous cas, les proportions sont les mêmes, de part et d'autre, entre la longueur et la largeur. A la Villetertre, les murs sont épais de 1 m. 70 ; à Aincourt, de 1 m. 85. Les deux édifices sont construits en blocage, mais leurs angles et leurs baies sont appareillés avec soin.

La maison forte de la Villetertre est en ruines depuis longtemps, mais les fragments conservés contiennent encore des baies et des cheminées avec des colonnettes dont les bases ont le tore inférieur aplati et garni d'une petite griffe, et dont les chapiteaux sont ornés de larges feuilles recourbées ou enroulées en crossettes. Ces éléments décoratifs permettent de dater l'édifice de la fin du XII^e siècle. Celui d'Aincourt ne nous offre pas les mêmes ressources : certaines croisées de fenêtres, des accolades sculptées sur des linteaux y accusent assurément des travaux du XIV^e ou du XV^e siècle, mais ce n'est pas à dire que l'édifice ait été construit à une époque aussi tardive, et il s'agit assurément de remaniements de détail, qui n'ont en rien modifié l'ensemble de la construction. Celle-ci peut fort bien être la contemporaine, sinon l'ancêtre, de celle de la Villetertre. Les dessins que nous joignons à cette notice, et qui sont dûs au talent et à l'obligeance de notre excellent collègue M. Léon Fort, nous dispenseront de rien ajouter de plus.

La Maison forte d'Artie n'est pas seulement intéressante par sa situation, par son âge et par son architecture. Elle possède, au premier étage, une peinture murale du XIV^e ou du XV^e siècle qui, malheureusement, se

(1) Authevernes, Eure, arrond. des Andelys, cant. de Gisors. La ferme fortifiée du Fort a été inscrite le 9 septembre 1933 à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

(2) La Villetertre, arrond. de Beauvais, cant. de Chaumont-en-Vexin.

(3) Louis REGNIER, *La Maison forte de la Villetertre*, Paris, Ed. Champion, 1919, 42 p. in-8°, avec dessins de M. Léon Fort.

dégrade progressivement, en dépit du soin qu'apportent à sa conservation Mme Eléonore Lajoie, locataire de la ferme, et son frère M. Arthur Roze. S'il existe encore, quoique peu nombreuses, des peintures murales religieuses du XIV^e siècle, les peintures murales de la même époque sont infiniment rares dans les édifices civils et militaires. Un des plus beaux spécimens, un des mieux conservés aussi (malgré des mutilations stupidement accomplies pour l'établissement d'un conduit de cheminée), se



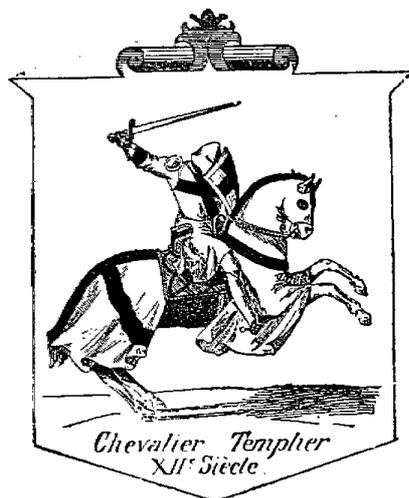
trouve dans notre département de Seine-et-Oise, à l'ancien palais royal d'Etampes, devenu palais de justice (1). La peinture d'Aincourt ne devait pas lui être inférieure, à en juger par ce qui en subsiste : on y reconnaît encore des chevaux richement harnachés et des fragments de certains personnages ; c'est, semble-t-il, la représentation d'un « Pas d'armes ». Tous les efforts tentés pour la photographier sont demeurés vains ; heureusement, le dévouement et l'habileté de M. Léon Fort, qui en a effectué un relevé minutieux, nous permet de faire connaître cette œuvre d'art, entièrement inédite et sur l'origine de laquelle il nous est malheureusement impossible de trouver la moindre indication.

LÉON PLANCOUARD.

Voir notes générales page 72.

(1) Voy. Louis-Eugène LEFÈVRE, *L'ancien palais royal d'Etampes et sa peinture historique*, dans le *Bulletin de la Commission départementale des Antiquités et des Arts Seine-et-Oise*, t. XXIX (1909), p. 120-162; planches.

NOTES GÉNÉRALES



Ce cliché représente un Chevalier combattant. Voir Abbaye de Fulaisnes, donné dans le T. II des costumes historiques *Mercuri*, d'après le précieux manuscrit de la Bibliothèque Barberini, à Rome. Par les détails on peut faire un rapprochement avec les chevaux qui se cabrent de la peinture d'Aincourt. Dans la pièce du premier étage de la Dernière Maison-Forte du Vexin joutent Le Gallois de Guiry, dont les descendants ont été seigneurs d'Aincourt, et Bernard de Thémericourt seigneur d'Arti et Lessevilli. Le Pas d'armes de l'Arti était exécuté avant 1380 et paraît devoir être attribué à un prisonnier.

Les seigneurs de la Roche-Guyon n'ont eu sur Aincourt que trois petits fiefs (aveu de 1331), leur prison particulière rue du Cul-de-Sac.

A la fin de la guerre de Cent Ans la Maison Forte d'Aincourt avait un capitaine; les Dance ont laissé un renom particulier au « Montoir d'Arti » : « les bois Dance », les « arbres à Mille Dance » près du bois du château et de Godemaine [S^o A. 497]. Rappelons l'arrière-fief de Pierre de Nante [titre du 1^{er} septembre 1682] près la maison, laquelle passa aux mains de: 1733 Bille, 1756 Randon de Massanne, 1772 la dame de Saint-Farjeau qui recueillait l'héritage du Président Henaut seigneur de Moussy en 1715 et des fiefs d'Aincourt. Depuis les de Guiry de la Facture (XVI^e siècle), la maison porte « chargée de droits envers le Roy ».